



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin conseille les fondateurs du groupe Doralyse dans le cadre d'un LBO minoritaire

Paris, le 10 février 2025



Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Thomas Claudel
tclaudel@cazalsmanzo.com

Grégoire Caulliez
gcaulliez@cazalsmanzo.com

Fondé en 2017, Doralyse s'impose comme un acteur clé dans la transformation durable d'hôtels en résidences sociales et solidaires, avec pour mission de repenser l'accueil et l'insertion des personnes en difficulté.

Depuis sa création, cette société francilienne met à disposition des hébergements – à la chambre ou sur site entier – équipés de salles dédiées aux structures d'aide, telles que le Samu social et la Croix-Rouge.

Afin de poursuivre son engagement, Doralyse accueille Socadif et Entrepreneur Invest, qui entrent au capital de l'entreprise en tant qu'investisseurs minoritaires à parts égales.

Cette opération, lui permettra de développer de nouveaux hébergements pour répondre aux besoins croissants d'accueil et d'accompagnement des publics précaires.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est intervenu sur les aspects fiscaux de l'opération.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses huit associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

Doralyse	Cazals Manzo Pichot Saint Quentin : Bertrand de Saint Quentin et Maxence Manzo Solferino Associés : Fouad Bellaaroussi, Bernard-Olivier Becker, Camille Chastagner et Anne Peinoit
SOCADIF et Entrepreneur Invest	Fieldfisher : Pascal Squercioni et Valentin Segret